

**Décision portant nomination du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Gestionnaire financier-e et comptable, session 2023, dans les académies de BORDEAUX, MONTPELLIER et TOULOUSE.**

Le président de l'Université de Bordeaux,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 29 mars 2023 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale et des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies de BORDEAUX, MONTPELLIER et TOULOUSE, au titre de l'année 2023 ;

**DÉCIDE :**

Article unique : Sont nommés membres du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Gestionnaire financier-e et comptable, au titre de l'année 2023, dans les académies de BORDEAUX, MONTPELLIER et TOULOUSE :

Monsieur COLNOT Philippe, ingénieur d'études hors classe, président, Université de Bourgogne, Talence.

Monsieur BEZAIZ Rachid, ingénieur d'études, expert, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Pau.  
Madame CARDONA Aline, attachée d'administration de l'état, Institut d'études politiques de Bordeaux, Pessac.

Madame FOURGASSIE Philippine, ingénieure d'études de classe normale, Université Paul Valéry Montpellier 3, Montpellier.

Madame QUEULIN Béatrice, ingénieure d'études de classe normale, Université de Toulouse, Toulouse.

Madame SCARAVETTI Marie-Line, assistante ingénieure, Université Toulouse 3 Paul Sabatier, Toulouse.

Monsieur FRESQUET Fabrice, ingénieur d'études hors classe, suppléant, Université de Bordeaux, Talence.